

# ***FORMATION CHASSE A L'ARC***

Pour s'inscrire à la formation pour la pratique de la chasse à l'arc, il faut :

- 1) Remplir (compléter, dater, signer) la demande d'inscription CERFA n° 10804\*03 ci-jointe
  
- 2) Joindre :
  - la photocopie d'une pièce d'identité recto/verso (carte nationale d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille à jour)
  
  - un chèque de 25 € libellé à l'ordre de la FDC 06
  
  - une enveloppe libellée à l'adresse du demandeur et convenablement affranchie
  
  - Préciser vos coordonnées téléphoniques
  
- 3) Faire parvenir le dossier complet à la **Fédération des chasseurs, 38 avenue Saint Augustin, BP 3026, 06201 NICE Cedex 3.**